

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Examen et
vote
complément
aire des
subventions
aux
associations
2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 17 Mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept du mois de Mai, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Bruno PORTAL, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 27
▪ représentés : 5
▪ absent : 1

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
10 Mai 2022

Par procuration : Madame Aurélie MAILLOLS (Monsieur François ROBIN), Adjointe, Monsieur Nicolas TROTOUIN (Madame Valérie TREMOLIERES), Madame Catherine THUIN (Madame Ghaliya THAMI), Madame Catherine COUDERC (Monsieur Aurélien VAN de VOORDE), Monsieur Christophe LACAS (Madame Régine BOURGADE), Conseillers Municipaux.

Absente : Madame Emmanuelle SOULIER, Conseillère Municipale.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
du compte-rendu
de la séance :
24 mai 2022

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

M. Vincent MARTIN expose :

La Ville de Mende a la volonté de poursuivre son aide auprès des associations locales participant au dynamisme de la ville.

La ville a reçu 3 dossiers de demande de subvention après l'examen et le vote des subventions aux associations 2022 du 05 avril 2022.

Il est donc proposé :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement à ces associations telles que figurant sur le tableau annexé,
- **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires au Budget Primitif 2022.

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte**
les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme,
Mende, le 19 mai 2022
Le Maire,
Laurent SUAU

#signature#

Associations		Proposition de vote du Conseil Municipal le 17 mai 2022
A - BUDGET PRINCIPAL - 65748		
3	CULTURE	
311	Activités artistiques, actions et manifestations	
311	TOUT EN VRAC	700,00 €
	Total Fonction 311	700,00 €
316	Théâtres et spectacles vivants	
316	CER Benjamin Bardy	1 500,00 €
	Total Fonction 316	1 500,00 €
Total CULTURE		2 200,00 €
42	ACTION SOCIALE	
420	Services communs	
420	ADDICTIONS France	942,00 €
	Total Fonction 520	942,00 €
Total Interventions sociales et santé		942,00 €
TOTAL SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES EXCEPTIONNELLES		3 142,00 €